

<b>Troisième Prépa-Pro</b>	<b>Histoire Séquence II : Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres.</b>	<b>Fiche Prof</b>
--------------------------------	--	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

## Séance 6 : Le Front Populaire au pouvoir en France (1h)

### Objectifs :

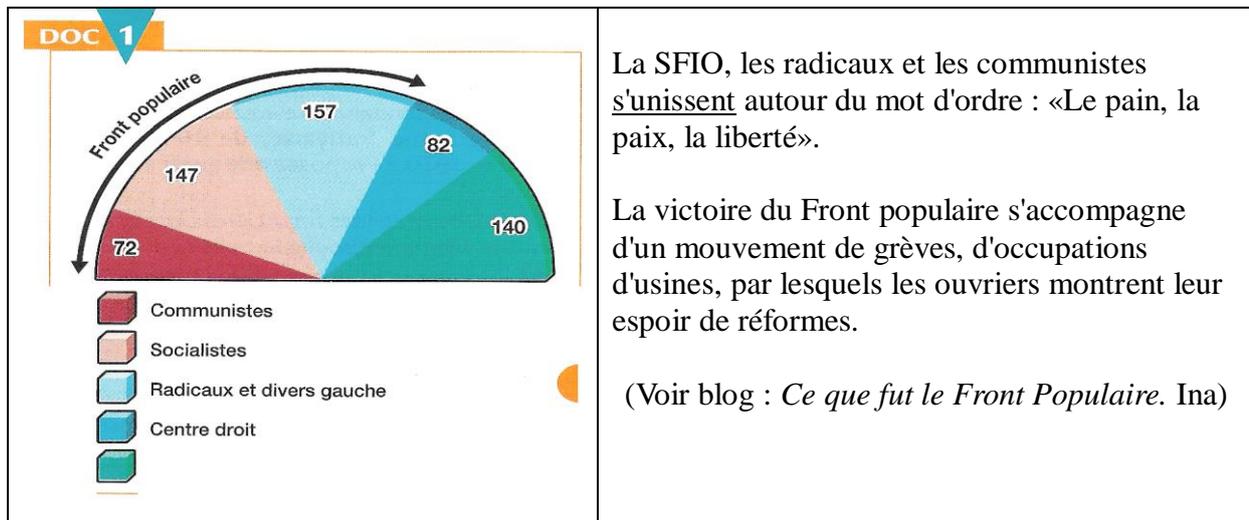
- Comprendre l'originalité de l'expérience du Front populaire.
- Connaître le contenu et la portée de l'accord Matignon ainsi que des lois et décrets principaux qui le suivent.

En 1936, les trois partis de gauche unis dans le Front Populaire remportent les élections législatives. Le socialiste Léon Blum dirige le gouvernement mis en place.

Problématique : Comment le nouveau gouvernement tente-t-il de résoudre la crise ?

### I – Les espoirs du Front populaire :

Document 1 : Le résultat des élections législatives de 1936.



1) Présentez le document (nature, sujet d'étude...).

- Le document 1 est un graphique semi-circulaire représentant la chambre des députés au lendemain des élections législatives des 26 avril et 3 mai 1936. Seuls les grands partis et courants sont indiqués.
- La plate-forme commune des partis de gauche (Programme commun de Rassemblement populaire) rendue publique le 9 janvier 1936 a porté ses fruits. Le glissement à gauche est net, sans raz-de-marée toutefois. Le PCF connaît la plus forte progression ; il passe de 10 députés en 1932 à 72. Les députés socialistes passent de 97 à 146 mais les radicaux n'ont que 116 députés au lieu de 159. Ces derniers restent pourtant indispensables à toute majorité parlementaire.

2) Quels partis constituent le Front populaire ? Quel est celui comportant le plus de députés ?

- Le Front populaire est constitué des communistes, des socialistes, des radicaux et divers gauches.
- Ce sont les radicaux et les courants apparentés qui ont le plus de députés.

Document 2 : Extraits des accords de Matignon (7 juin 1936) + blog (Les lois sociales du Front Populaire)

Article 1<sup>er</sup> - La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail.  
Article 3 - Les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion, ainsi que le droit pour les travailleurs d'adhérer librement et d'appartenir à un syndicat professionnel.

Article 4 - Les salaires réels seront, du jour de la reprise du travail, rajustés suivant une échelle décroissante commençant à 15 % pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7 % pour les salaires les plus élevés.

Article 5 - Dans chaque établissement comprenant plus de dix ouvriers, après accord entre organisations syndicales, ou, à défaut, entre les intéressés, il sera institué deux (titulaires) ou plusieurs délégués ouvriers (titulaires ou suppléants) suivant l'importance de l'établissement.

Article 6 - La délégation patronale s'engage à ce qu'il ne soit pris aucune sanction pour faits de grève.  
Article 7 - La délégation confédérale ouvrière demande aux travailleurs en grève de décider la reprise du travail dès que les directions des établissements auront accepté l'accord général intervenu et dès que les pourparlers relatifs à son application auront été engagés entre les directions et le personnel des établissements.

Autres articles : l'instauration de deux semaines de congés payés, la semaine de 40 heures.

Le président du Conseil : Léon Blum.

Pour la CGT : Frachon, Semat, Cordier, Milan.

Pour la CGPF : Duchemin, Dalbouze, Richmond, Lambert-Ribot.

2) Dans quels domaines ces lois s'appliquent-elles ? Donnez des exemples.

➤ L'article 4 porte sur les salaires. L'augmentation est en moyenne de 11 %. Sur une nouvelle relation entre patron et employés. Les lois instaurent également le temps libre avec les congés payés et la semaine de 40 heures.

Document 3 : Affiche de la SNCF pour les congés payés.



Des lois sociales comme la semaine de 40 heures complètent l'accord Matignon.

Le Front populaire vote aussi le droit de tout travailleur à 15 jours de congés payés.

La SNCF (Société nationale des chemins de fer français), créée en 1937, offre des billets à prix réduits.

*Le décret du 3 août 1936 permet aux salariés de bénéficier de 15 jours de congés payés. Léo Lagrange (1900-1940) sous-secrétaire d'État à la Santé publique, chargé de l'organisation des sports et des loisirs, a négocié avec les compagnies ferroviaires (la SNCF n'est créée qu'en 1937) des billets spéciaux pour les familles, au tarif réduit de 40 %. Il y eut 500 000 bénéficiaires en 1936 et 800 000 en 1937.*

3) Décrivez cette affiche. Qui en est le commanditaire ? À qui les réductions s'adressent-elles ?

➤ L'affiche est commanditée par la SNCF. Les réductions offertes par la SNCF s'adressent aux familles, nombreuses et ouvrières.

## II) Les divisions des Français :

Document 3 : dessin satirique paru dans *Le canard enchaîné* du 12 août 1936 de P. Ferjac.

 <p>«Vous ne pensiez pas que j'allais me tremper dans la même eau que ces bolcheviks!» Le Canard Enchaîné.</p>	<p>4) Décrivez la scène. De quelle loi sociale s'agit-il ?</p> <p>5) Comment ce document exprime-t-il les divisions entre les Français ? Expliquez le mot « bolcheviks ».</p>
---	---

Sur le mode ironique, le dessinateur Pol Ferjac fustige la presse conservatrice, représentée ici par un couple de bourgeois ridicules. En effet, cette presse critiquait la soi-disant « invasion » des plages et hôtels par les « congés payés ». En réalité, les départs ne furent pas massifs ; la majorité des ouvriers n'avait pas les moyens de s'offrir des séjours dans les régions touristiques.

- Un couple de bourgeois préfère utiliser une baignoire plutôt que de se baigner dans la mer avec les salariés pauvres.
- La loi sociale en question est celle des « congés payés ».
- Pour une grande partie de la droite, le Front populaire apparaît comme l'avancée de la révolution communiste, comme celle accomplie par les « Bolcheviks » en Russie.

### **Mise en relation des documents :**

**Les espoirs du Front populaire :** La crainte d'un coup d'État fasciste provoque l'alliance des partis de gauche qui s'unissent dans un « Front populaire ». Sous la direction de Léon Blum, le Front populaire, vainqueur des élections législatives de 1936, dissout les ligues. Il vote aussi une série de lois sociales (semaine des 40 heures, congés payés) et nationalise les chemins de fer.

**Les divisions des Français :** La crise économique et sociale ne disparaît pas. Les critiques de la droite et de l'extrême-droite, les divisions internes ainsi que la situation internationale provoquent la fin du Front populaire remplacé, à partir de 1938, par les modérés.

### **Mots clés :**

- Congé payé : congé pendant lequel l'employé est payé par son employeur.
- Convention collective : accord entre patronat et représentants des salariés sur les conditions de travail.
- Front populaire : alliance électorale des socialistes, des radicaux et des communistes.